

## Communiqué de presse

### Lancement d'une INITIATIVE POUR la MOBILITE DURABLE

La CC Isle Loue Auvézère en Périgord - Ccilap est heureuse d'annoncer la création d'un réseau de covoiturage, en partenariat avec les communes et la plateforme COVOIT'Modalis. Ce projet couvre l'ensemble de notre territoire.

Les aires de covoiturage sont signalées par le panneau ci-dessous :



#### Comment ça marche ?

**L'inscription est gratuite.** Modalis ne prend pas de commission.

#### Coût de trajet :

- Il est fixé librement, et ne doit pas entraîner de bénéfice. C'est un partage de frais.

Le tarif est donc obligatoirement inférieur au barème fiscal en vigueur. CVMModalis propose 0,06€ du kilomètre, ce qui prémunit de tout problème lié à l'administration fiscale ou aux assurances.

Pas de déclaration d'impôts (c'est une indemnisation).

#### L'indemnisation du conducteur :

- Paiement en ligne sur la page des covoiturages acceptés
- De la main à la main
- En monnaie locale (en Dordogne : Le Trèfle, l'Aqui, plutôt dans le Sarladais, et Lou Pélou en Limousin), si le conducteur est d'accord

#### Assurance :

Les covoitureurs sont assurés via l'assurance Responsabilité Civile du conducteur

Si c'est un trajet domicile-travail, un éventuel accident est couvert comme un accident du travail.

**Communautés :** création possible de communautés pour les personnes ayant les mêmes centres d'intérêt (salariés d'une même entreprise, clubs sportifs...), en contactant l'administrateur Modalis.

Adresse via navigateur : <https://covoitmodalis.fr/> et/ou application mobile.

Chargée de mission Transition écologique : Lindsay Dubois 05 53 62 82 01 / [l.dubois@ccilap.fr](mailto:l.dubois@ccilap.fr)

Service communication : 05 53 62 46 58 / [communication@ccilap.fr](mailto:communication@ccilap.fr)